

Conseil des Ministres

Paris, 28 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en Conseil, sous la présidence de M. Poincaré.

LA SITUATION EXTERIEURE ET LES AFFAIRES COURANTES

Le Conseil s'est entretenu de la situation extérieure et a procédé à l'expédition des affaires courantes.

LE NOUVEAU CONSERVATEUR DU CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU

Sur la proposition de M. Léon Bérard, le Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, vient d'être nommé conservateur du château d'Azay-le-Rideau. On sait que ce poste était vacant depuis le mort de notre confrère, M. Georges Robert, rédacteur en chef du « Progrès du Nord ».

LA DATE DES ELECTIONS CANTONALES

C'est au Conseil de mardi prochain que le gouvernement prendra une décision, au sujet de la date à laquelle auront lieu les élections pour le renouvellement des conseillers généraux.

Les chauffeurs et cochers parisiens EN GRÈVE

Paris, 28 juin. — Les cochers et chauffeurs parisiens, réunis hier soir à la Bourse du travail, ont décidé de faire grève aujourd'hui, pour protester contre les mesures prises par le préfet de police en vue de réglementer la circulation.

On se souvient que, à la suite de la réclamation de M. Hennion, supprimant notamment la « maraude », une délégation du syndicat des cochers-chauffeurs protesta auprès du préfet qui promit de modifier le nouveau règlement.

Le syndicat décida de consulter la corporation. C'est dans ce but que le meeting d'hier fut organisé. Environ quatre mille cochers et chauffeurs y assistèrent.

M. Mousard, conseiller municipal honoraire, fut élu à la mission des délégués. Il fut ensuite une lettre parvenue hier au préfet et par laquelle le préfet fut informé des nouvelles dispositions.

D'après cette lettre, le préfet autorise les conducteurs de voitures de place à charger des clients dans les voies du centre les dimanches et jours fériés, à condition de marcher à l'allure normale des autres véhicules. En semaine, ils ne pourront charger de clients sur les boulevards et devront couvrir leur draps d'un capuchon tricolore. Ce règlement sera mis à l'essai à partir de dimanche.

De vives protestations se firent entendre à l'annonce de ces mesures. MM. Cachin, Dornoy et Fiancette prirent également la parole, exhortant les cochers et les chauffeurs au calme et à la solidarité ouvrière.

Sur la proposition de M. Lanoë, secrétaire du syndicat, la décision suivante fut prise : cochers et chauffeurs feront grève aujourd'hui. Dès le matin, ils se rendront dans les garages pour demander à leurs camarades de se joindre à eux. Les délégués se réuniront à trois heures à la Bourse. Une députation ira rendre au préfet pour protester contre les nouveaux règlements.

Selon la réponse de M. Hennion, cochers et chauffeurs reprendront le travail dimanche, jour du Grand-Prix, ou poursuivront la grève à outrance.

Les assistants sont sortis à minuit et demi en acclamant la grève.

La matinée d'hier

Les effets de cette grève, qui est aujourd'hui effective, se font très sensiblement sentir. La circulation est considérablement ralentie. Les grands boulevards ont perdu leur physionomie habituelle : dans ces larges voies du centre il s'est formé comme un grand vide. Les Parisiens, pressés de se rendre à leurs occupations, ont commencé à recourir à ce genre de véhicules. Les autobus, et particulièrement ceux du centre, sont naturellement nombreux dès leur départ. Dans le Métro, ce sont des stationnements rendus très longs, par suite du grand nombre de voyageurs.

Dans les différents garages, il y a, en outre, les bagages à transporter. Aussi le désarrangement-là parmi les voyageurs qui, ignorant la décision prise par les conducteurs de voitures, ont été surpris fort désagréablement.

CE QUE DIT M. HENNION

Le préfet de police recevra incessamment une délégation des grévistes.

Questionné à ce sujet, M. Hennion a déclaré qu'il ne se refusait pas d'examiner certains points de son ordonnance qui lésaient les intérêts des chauffeurs. Si les cochers désirent circuler à vide jusqu'à dix heures du matin, et le soir, jusqu'à la fermeture des théâtres, il leur accordera volontiers satisfaction.

Mais par contre, dit-il, je suis bien décidé à interdire cette circulation pendant les heures de grande activité. J'estime que cette mesure seule peut faciliter la circulation à Paris. Je ne reviendrai pas sur ma décision. On ne sait donc, à l'heure actuelle, quelle sera la durée de cette grève.

Les chauffeurs vont tenir, aujourd'hui, un meeting à la Bourse du travail, en attendant les résultats de l'entrevue qui aura lieu délégation avec le préfet de police. Le syndicat désire, d'ailleurs, tomber d'accord avec M. Hennion sur la solution capable de donner satisfaction à leurs intérêts généraux et à leurs intérêts particuliers.

Les délégués des grévistes à la Préfecture de Police

Paris, 28 juin. — Le préfet de police, assisté de MM. Paré, directeur de son cabinet, et Gotrain, inspecteur divisionnaire de la circulation et des transports, a reçu cet après-midi une délégation de grévistes qui lui a été présentée par MM. Lanoë, Dornoy, conseillers municipaux, et Ségier, conseiller général.

Après une longue discussion, le préfet de police a décidé que les instructions concernant l'interdiction de charger sur les boulevards et dans les voies du centre devant être maintenues ; cependant, les cochers et les chauffeurs seront autorisés à circuler librement les dimanches et jours fériés, à condition qu'ils marchent à l'allure normale des autres véhicules.

Le préfet a ajouté que les cochers et les chauffeurs devront recouvrir le draps du taxi d'une petite housse noire munie d'un capuchon tricolore sur les voies du centre et qu'ils devront marcher à l'allure normale des autres véhicules.

Il leur a été remis une lettre par laquelle le préfet leur a fait connaître les nouvelles dispositions.

Après cette lettre, le préfet autorise les conducteurs de voitures de place à charger des clients dans les voies du centre les dimanches et jours fériés, à condition de marcher à l'allure normale des autres véhicules. En semaine, ils ne pourront charger de clients sur les boulevards et devront couvrir leur draps d'un capuchon tricolore. Ce règlement sera mis à l'essai à partir de dimanche.

Le meeting de la Bourse du Travail

Paris, 28 juin. — Dès 2 heures et demi, de nombreux cochers et chauffeurs arrivèrent à la Bourse du travail. Un important service d'ordre, sous les ordres de M. Lanoë, officier de paix, est placé aux abords de l'immeuble municipal.

La grande salle de la Bourse du travail est bientôt comble.

On apprend que des grévistes qu'une députation, composée de MM. Lanoë, Dornoy, Gotrain, Fiancette, Dornoy et Ségier, ont été envoyés, sous les ordres de M. Lanoë, officier de paix, est placé aux abords de l'immeuble municipal.

Le Préfet a fait des concessions

M. Fiancette, député, nous a annoncé ses impressions, nous a répondu à nos questions. Le préfet de police a fait des concessions, dit-il, ce qu'il faut espérer, pourrait changer la face des choses.

Je vais les soumettre à l'Assemblée, qui va statuer sur le dossier sur l'attitude à prendre pour la journée de demain.

Voilà ce que sont les concessions faites par M. Hennion : dimanche et jours fériés, liberté pleine et entière. En semaine, liberté pleine et entière de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, ainsi qu'à partir de 8 heures du soir. Ces concessions, dit-il, sont très importantes, car elles permettent de continuer à travailler, comme par le passé.

On vote la reprise du travail

M. Fiancette, après avoir communiqué à l'Assemblée le résultat de l'entrevue de la délégation avec le préfet de police, a demandé aux chauffeurs présents de prendre acte des concessions faites et de la décision prise pour savoir si le travail doit être repris.

A la sortie de la Bourse du Travail

Nombreuses bagarres

Paris, 28 juin. — A 5 heures, la sortie solennelle.

A 5 h 15, un jeune est attaqué, place de la République, par les grévistes. Les agents ont tenté de le protéger, mais il a été dégrisé. Six arrestations ont été opérées.

A 5 heures et demi, un taxi qui dépassait du boulevard Saint-Martin est poursuivi, arrêté et attaqué. Une violente bagarre se produit. Les agents, sous la direction de M. Fiancette, chargé d'opérer auprès de nombreuses arrestations.

Dès cet instant des bagarres se produisent sur tous les points de la place.

Toutes les personnes arrivées sans incidents au poste de police, situé près du boulevard Saint-Martin.

Plusieurs centaines de grévistes qui passaient place de la République sont arrêtés par les manifestants, qui exigent : « A bas l'armée ! » La circulation reprend tout de suite, mais les grévistes, qui ont obtenu satisfaction, se retirent.

Après cette scène pitoyable et de si tragique simplicité entre l'Etat et Fabienne, quand celle-ci venait, en montrant ses cheveux blancs, de voir que leur neige avait glacé le cœur de Raoul, Fabienne, croquant, par ses larmes, apaiser ses nerfs surexcités, fut présentée, par Mme de Frenesne et Joe à Doris.

« Tu fut une heure exquise, ou tout un passage de tendresse et d'affection fut évoqué. On parla longuement du père, de l'époux, si brave, si bon, si chevaleresque, qui reposait là-bas, en terre américaine.

« Il me semble, dit Joe, que son âme est avec nous... et qu'elle est heureuse de nous voir enfin tous réunis.

« Fabienne dit à Doris : « Que d'années perdues pour notre tendresse. Nous eussions pu nous trouver en ces jours de jeunesse, de bonheur, et nous voici seulement après avoir longuement souffert, après avoir désespérément pleuré, seulement l'une près de l'autre, pendant la vie à marcher à vide pour nous, car si les heures de peine sont deux ou trois fois plus longues à s'écouler, le temps exerce bien plus promptement ses ravages... notre vie a fui si rapidement qu'autrefois, j'aurais pu vous appeler maman, et qu'à présent nous vous appelons deux sœurs... dont l'âme est partie et repose sur cette enfant : Lily. Quelques instants après, Raoul, qui était demeuré dans la chambre de sa chère malade, vint dire que Lily s'était éveillée et qu'elle demandait après d'elle toutes ses mères. »

Par une tendre attention de coquette, pendant ce temps, Mme de Frenesne, mistress Godermann, avaient arrangé un peu la jeune fille. Raoul lui avait enlevé le gros peignoir pour ne laisser qu'une bande légère que sa mère dissimula sous un noué de ruban... et sous les méchans dorés.

Les démêlés de l'Eglise et de M. l'abbé Lemire

On n'est pas d'accord, au sein du Parti cléricale, sur savoir si M. Lemire est, oui ou non, visé par le Décret de Rome.

Le cas de M. l'abbé Lemire a été discuté au sein du Parti cléricale, au cours d'une réunion qui s'est tenue hier soir, au siège de la rue de Valenciennes, 10.

Le débat a porté sur la question de savoir si M. l'abbé Lemire est visé par le décret de Rome, qui interdit aux prêtres de se mêler de politique.

M. l'abbé Lemire a répondu qu'il n'avait jamais eu l'intention de se mêler de politique, et qu'il se réservait le droit de continuer à exercer ses fonctions de prêtre.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

plusieurs banques. Partout, il lui fut répondu que la coupe était permise. Elle valait exactement quatre francs et dix centimes. Plante fut portée aussitôt au commissariat des Champs-Élysées. L'espèce a été classée dans les deux séries d'ivoire ayant opéré de la même façon dans plusieurs autres magasins, notamment dans une grande épicerie du boulevard Malesherbes.

LE PERSONNEL DES TABACS CHEZ LE MINISTRE DES FINANCES

Paris, 28 juin. — M. Paul Boyery, sous-secrétaire d'Etat aux finances, a reçu hier matin, à onze heures, une délégation du conseil de personnel des manufactures de tabacs.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

Les délégués ont été particulièrement satisfaits de l'attention de M. Boyery sur les vœux émis par les ouvriers au sujet de la semaine de 28 heures.

LA BLONDE ANNÉE

par Léon SAZIE

TROISIÈME PARTIE

Les deux chéries

— Aujourd'hui, madame, dit-il à Fabienne, Mme de Frenesne est à Paris, auprès de M. Joe. Elle n'a pas besoin de moi. Vous ne pouvez me renvoyer, je reste et je reprends mes fonctions d'autrefois.

Il organisa la surveillance dans le parc, dans la forêt et dans le château.

Cependant, il n'était pas sans inquiétude, car s'il connaissait bien le pays, il ne connaissait pas les gens. Le comte de Lestange le considéra d'un œil méfiant, et dit à son frère de se méfier de ce jeune homme qui se présentait comme un étranger.

Lorsque Fabienne se rendit à Paris, elle aussi, surprise de la seconde femme de son père, de Dora Simpson, marquise de Morangia, quelle ne constata pas, auprès de cette jeune sœur qui lui avait deux fois plus de sa jeunesse, dans la rue Lafayette et dans le parc Pison, avoir passé tous ces heures en revue, vêtus des robes de chacun, n'étant pas absolument indistinguables au château, l'accompagna à la villa où souffrait Lily.

Il lui tardait à lui serrer, brave cœur de revoir non seulement sa Rose qui se trouvait là, mais aussi Michel, son futur petit-fils, et le docteur James Mac Ferson, Raoul.

« Mais par contre, dit-il, je suis bien décidé à interdire cette circulation pendant les heures de grande activité. J'estime que cette mesure seule peut faciliter la circulation à Paris. Je ne reviendrai pas sur ma décision. On ne sait donc, à l'heure actuelle, quelle sera la durée de cette grève.

Les chauffeurs vont tenir, aujourd'hui, un meeting à la Bourse du travail, en attendant les résultats de l'entrevue qui aura lieu délégation avec le préfet de police. Le syndicat désire, d'ailleurs, tomber d'accord avec M. Hennion sur la solution capable de donner satisfaction à leurs intérêts généraux et à leurs intérêts particuliers.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

« Mais par contre, dit-il, je suis bien décidé à interdire cette circulation pendant les heures de grande activité. J'estime que cette mesure seule peut faciliter la circulation à Paris. Je ne reviendrai pas sur ma décision. On ne sait donc, à l'heure actuelle, quelle sera la durée de cette grève.

Les chauffeurs vont tenir, aujourd'hui, un meeting à la Bourse du travail, en attendant les résultats de l'entrevue qui aura lieu délégation avec le préfet de police. Le syndicat désire, d'ailleurs, tomber d'accord avec M. Hennion sur la solution capable de donner satisfaction à leurs intérêts généraux et à leurs intérêts particuliers.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

« Mais par contre, dit-il, je suis bien décidé à interdire cette circulation pendant les heures de grande activité. J'estime que cette mesure seule peut faciliter la circulation à Paris. Je ne reviendrai pas sur ma décision. On ne sait donc, à l'heure actuelle, quelle sera la durée de cette grève.

Les chauffeurs vont tenir, aujourd'hui, un meeting à la Bourse du travail, en attendant les résultats de l'entrevue qui aura lieu délégation avec le préfet de police. Le syndicat désire, d'ailleurs, tomber d'accord avec M. Hennion sur la solution capable de donner satisfaction à leurs intérêts généraux et à leurs intérêts particuliers.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.

M. l'abbé Lemire a été élu président de la réunion, et a remercié les assistants de leur présence.

Le débat a été très animé, et a duré jusqu'à tard dans la nuit.